



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service cantonal des contributions
Rue Joseph-Piller 13, Case postale, 1701 Fribourg

Service cantonal des contributions SCC
Kantonale Steuerverwaltung KSTV

Rue Joseph-Piller 13, Case postale, 1701 Fribourg

www.fr.ch/scc

Tél. : +41 26 305 33 00

«Ligne2»
«Ligne3»
«Ligne4»
«Ligne5»
«Ligne6»
«Ligne7»

Fribourg, novembre 2015

Remise des certificats de salaire 2015

Mesdames, Messieurs,

Nous nous référons aux dispositions de l'article 162 al. 1 let d LICD et vous invitons à nous remettre jusqu'au 12.02.2016 une copie des certificats de salaire 2015 de votre personnel domicilié dans le canton de Fribourg. Pour des raisons informatiques, il est possible que vous receviez cette demande alors que cela ne vous concerne pas car vous n'employez pas de salariés. Dans ce cas, vous pouvez ignorer cette missive. Il est inutile de nous contacter.

Vous avez deux moyens de communication des certificats de salaire à l'autorité fiscale :

Via le canal Swissdec : de nombreuses entreprises ont déjà choisi de transmettre les certificats de salaire de façon électronique au Service cantonal des contributions à l'aide d'un logiciel de salaire certifié Swissdec (cf. www.swissdec.ch). Nous vous encourageons vivement à utiliser ce moyen de transmission simple, rapide et sans papier.

Par courrier postal : avec ce mode de transmission, les certificats de salaire doivent parvenir au Service cantonal des contributions sur support papier exclusivement. Ceux-ci doivent être établis :

- > à l'aide du logiciel gratuit mis à disposition par les autorités fiscales suisses, atteignable depuis le site internet : www.csi-ssk.ch – menu certificat de salaire ;
- > à l'aide de n'importe quel autre logiciel agréé Swissdec.

Désormais, les certificats de salaire sur support papier doivent **obligatoirement** contenir le code à barres bidimensionnel généré automatiquement par le logiciel précité (ou un logiciel agréé Swissdec).

L'original du certificat de salaire doit toujours être remis à votre collaborateur/trice afin de lui permettre de remplir sa déclaration fiscale.

D'avance, nous vous remercions de votre collaboration, et vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Service cantonal des contributions